

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 9: 25 SZSV = USPC

Artikel: Le jubilé de l'USPC
Autor: Reichler, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le jubilé de l'USPC

Lors de la prochaine assemblée annuelle des délégués, les 15 et 16 septembre à Langnau, l'Union suisse pour la protection civile fêtera ses 25 ans d'activité.

Mon propos n'est pas ici l'historique de notre association, fort bien fait par notre rédacteur, M. H. Alboth, dans le présent numéro, comme cela avait déjà été le cas en octobre 1978 à l'occasion du jubilé de notre revue.

D'autre part, le très intéressant livre de M. R. Aeberhard, le dynamique chef de l'information à l'OFPC, *Zivilschutz in der Schweiz*, paru en 1978, dont on espère une traduction française, relate également l'histoire de la protection civile dans notre pays et en donne un panorama complet.

Ce que j'aimerais aujourd'hui, avec votre bienveillante compréhension, c'est vous faire part, sans aucun ordre chronologique, de quelques réflexions que m'inspire cet anniversaire.

Lorsque survient un événement marquant, que ce soit pour une personne, comme par exemple les cinq ans de direction de M. Mumenthaler à la tête de l'Office fédéral de la protection civile, ou pour la collectivité, comme le centième numéro du Bulletin de l'Association genevoise pour la protection civile, ou toute autre date importante, la majorité, les noces d'or, etc., on se dit: Tiens, tiens,

L'abondance des matières et le manque de place nous ont malheureusement empêchés de présenter les résumés et traductions dans nos diverses langues nationales, ainsi que nous l'aurions désiré.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et comptons sur leur aimable compréhension.

Nous nous efforcerons toujours plus à l'avenir de développer encore davantage le pluralisme des langues et des opinions dans notre revue.

Charles Reichler

Président de la commission
d'information et de rédaction

comme le temps passe, il me semble que c'était hier, ç'aurait pu être mieux, ou pire, bref, toutes ces braves et bonnes réflexions de Madame ou Monsieur tout le monde!

En 1954, quand naissait notre USPC, je faisais service avec le régiment d'infanterie de montagne 7, de Fribourg. J'étais en contact avec tous ces jeunes gens de l'élite, surtout des chauffeurs, des motards, car on était au début de la motorisation de l'armée. Donc bien loin de la protection civile! Tout au plus se rappelait-on vaguement de la défense aérienne passive, la DAP, ou des gardes locales, dont on avait vu les premières expériences pendant la mobilisation. On entendait parler de troupes de protection aérienne, sans trop savoir de quoi il s'agissait exactement.

«La guerre, plus jamais, nous, on s'en était bien sorti! Les catastrophes, pas chez nous en Suisse, ailleurs peut-être!»

Et le temps passait, le monde se crevassait, réarmait, l'Europe se scindait, les nuées s'amoncelaient ici et là. Les pessimistes voyaient des menaces partout et les optimistes proclamaient que «chez nous, on passera encore une fois entre les gouttes!»

... Bien des années plus tard, mon brave ami Gino Arcioni, déjà fort actif dans la protection des biens culturels spécialement, me dit un jour, sur le quai de la gare de Fribourg: «Mon vieux, j'ai quelque chose de formidable pour toi. Il faut remettre en route l'association fribourgeoise pour la protection civile, qui existe déjà, mais qui somnole un peu.» L'AFPC, qu'est-ce que c'est? Encore une société, on verra plus tard. Mais Gino, tenace et convaincant, est revenu à charge!...

Par l'AFPC, j'ai connu la protection civile, l'USPC, son activité, ses présidents et membres du comité central, ses divers organes, ses nouveaux statuts, ses commissions dont certaines, nouvelles, datent de la restructuration.

La protection civile est bien ancrée chez nous maintenant, l'USPC est implantée en Suisse. Dans le monde

entier, dans les grands pays puissants et «guerriers», plus personne ne conteste l'utilité, la nécessité de la protection, de la sécurité civile. (Sauf peut-être ce farfelu quadragénaire cité dernièrement devant un tribunal fribourgeois comme opposant à la protection civile, et qui après avoir été exclu de l'armée pour raisons médicales suite à un grave accident de la circulation, déclare: «C'est une question de doctrine. La protection civile est contraire à ma conviction. Je suis sans religion, mais je suis chrétien.»!?) Soyons sérieux.

«Tout doit toujours être fait pour sauver des vies. La mission des gouvernants... doit être de lutter contre «la mort inutile» et de ne pas permettre au développement même de notre civilisation de la détruire.»

Ces termes sont extraits de la préface du président Jacques Chaban-Delmas au livre de M. Christian Gérondeau *La mort inutile* qui vient de paraître chez Plon.

Le ministre français de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, a écrit dernièrement:

«La sécurité civile c'est d'abord la lutte contre les catastrophes, mais c'est aussi la protection contre les risques quotidiens de la route, du travail ou des loisirs...»

«... Dans la lutte contre ce type de risques, il est nécessaire que chacun se sente concerné et responsable.

Trop de forêts brûlent par suite d'imprudence et trop de blessures ou de morts résultent de l'inconscience ou de l'ignorance...»

«... Il ne peut y avoir de véritable sécurité que si les citoyens sont conscients de leurs responsabilités. *Pour cela, il faut qu'ils soient informés.*»

L'information!

C'est ce que depuis vingt-cinq ans, l'USPC s'efforce surtout de faire, par son comité central, sa conférence des présidents, ses commissions spéciales, ses sections cantonales, et essentiellement par sa revue *Protection civile*.

Vingt-cinq ans, pour une association, c'est presque l'âge mûr, mais c'est encore la jeunesse, l'envie de faire toujours mieux, d'atteindre l'idéal.

Souhaitons à notre USPC de fêter encore d'autres jubilés, au service de notre pays et du bien commun, jusqu'au jour, s'il arrive une fois, où dans notre grande fraternité humaine, il n'y aura plus jamais de guerres et de catastrophes!

Charles Reichler

Vice-président USPC

Président de la commission
de rédaction et d'information